



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'EAU

DIRECTION GÉNÉRALE DES EAUX ET FORÊTS

DIRECTION DE LA FAUNE ET DES CHASSES

RANCH DE GIBIER DE NAZINGA

Projet de Valorisation Scientifique
du Ranch de Gibier de Nazinga
c/o Représentation du Ranch de Gibier de Nazinga
01 BP 6625 Ouagadougou 01 - BURKI NA FASO
Tél. : + 226/413619 ou 314652
Télécopie : 308448
E-mail : nazinga.rwgx@apefe.bf



gembloux
faculté universitaire
des sciences agronomiques



Avis Technique N° 17

Mission d'identification aux Mole et Kakum
National Parks (Ghana), 1^{er}-5 jan 2002 :

Vers une amélioration de l'offre écotouristique à Nazinga

VERMEULEN, C. & PORTIER, B.

Février 2002



Avec le soutien du Ministère de la Région Wallonne de Belgique, Direction Générale des Relations Internationales.

Table des matières

I.	<u>Introduction</u>	3
II.	<u>Objectif de la mission</u>	3
III.	<u>Calendrier de la mission</u>	4
IV.	<u>Visite au Kakum National Park</u>	5
1.	<u>Contexte</u>	5
2.	<u>Contexte écologique</u>	6
3.	<u>Accès au site</u>	6
4.	<u>Accueil/entrée</u>	7
5.	<u>Centre du visiteur/musée/boutique</u>	7
6.	<u>Logement/ Restauration</u>	8
7.	<u>Activités proposées</u>	8
8.	<u>Faune</u>	9
9.	<u>Rapport qualité/prix</u>	9
10.	<u>Conclusion</u>	10
V.	<u>Visite au Mole National Park</u>	11
1.	<u>Historique</u>	11
2.	<u>Contexte écologique</u>	11
3.	<u>Accès au site</u>	13
4.	<u>Accueil/entrée</u>	13
5.	<u>Restauration</u>	14
6.	<u>Logement</u>	14
7.	<u>Activités proposées</u>	15
8.	<u>Faune</u>	15
9.	<u>Gestion de la zone</u>	16
10.	<u>Rapport qualité/prix</u>	17
VI.	<u>Recommandations pour le Ranch de Gibier de Nazinga</u>	18
1.	<u>Carte du ranch</u>	18
2.	<u>Desserte/location de véhicule</u>	18
3.	<u>Accueil/Affichage des tarifs</u>	18
4.	<u>Parking ombragé</u>	19
5.	<u>Centre du visiteur/musée</u>	19
6.	<u>Sécurité</u>	19
7.	<u>Propreté</u>	20
8.	<u>Possibilités de camping</u>	20
9.	<u>Souplesse de paiement</u>	20
10.	<u>Amélioration offres resto/hôtel</u>	21
11.	<u>Rapport qualité/prix</u>	21
12.	<u>Salle TV</u>	21
13.	<u>Offre énergie électrique</u>	21
14.	<u>Diversification de l'offre touristique</u>	21
VII.	<u>Bibliographie</u>	24
VIII.	<u>Annexes</u>	25
1.	<u>Contacts</u>	25
2.	<u>Liste des espèces animales observées au Kakum NP & Hans Cottage Botel : 1^{er} janvier 2002</u>	25
3.	<u>Liste des espèces animales observées au Mole NP : 03-05 janvier 2002</u>	26

I. Introduction

De récentes études (BOUTIN, 2001 et HIEN, 2001) ont montré que la fréquentation touristique du RGN¹ fluctuait ces dernières années autour de 2500 personnes par an et se composait essentiellement d'expatriés résidents issus des grandes villes du Burkina Faso. Ces études soulignent que les touristes sont prêts à parcourir de longues heures de voiture pour parvenir au RGN mais qu'une inquiétante proportion n'y passe pas la nuit. Les enquêtes rapportent en outre que ces touristes sont demandeurs d'une diversification des produits proposés. Le projet « Valorisation Scientifique du RGN » possède les atouts (expérience, supports techniques) pour entamer, au cours de sa troisième phase (juillet 2002 – décembre 2003), cette diversification vers un tourisme plus « scientifique », une forme d'écotourisme axé sur la découverte des grandes thématiques de Nazinga : la gestion des feux, la fonction des retenues d'eau, les inventaires de faune, les migrations d'éléphants, ... Cette troisième phase prévoit la réalisation de sentiers pédestres, de miradors d'observation, de circuits en pirogue et la disposition de vitrines d'exposition didactiques.

Aux fins de construire un programme réaliste et performant, la présente mission d'identification au Ghana, pays voisin du Burkina Faso où différentes expériences écotouristiques sont en cours, a été menée par le projet en collaboration avec l'APEFE².

II. Objectif de la mission

La mission, menée du 1^{er} au 5 janvier 2002, avait pour objectif la définition de recommandations opérationnelles pour construire la troisième phase du projet « Valorisation Scientifique et Technique du RGN ». En corollaire, l'occasion a été saisie d'initier l'échange d'expériences en matière d'écotourisme entre le Burkina Faso et le Ghana, entre le RGN et le Mole National Park en particulier. Enfin, à la lumière des prestations (éco)touristiques offertes dans ces deux parcs ghanéens, diverses recommandations directement applicables au RGN ont été rédigées à l'attention de l'administration du ranch.

¹ Ranch de Gibier de Nazinga

² Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger, asbl.

III. Calendrier de la mission

- 01/01/2002 :
- Arrivée au Kakum National Park. Visite du centre du visiteur et promenade dans la canopée sur le « Canopy Walk ».
- Nuit au Hans Cottage Botel, présenté comme un « hotel écotouristique ».
- 02/01/2002 :
- Déplacement vers le Mole National Park.
- 03/01/2002 :
- Arrivée et installation au Mole Motel.
- Visites touristiques pédestres au Mole NP.
- 04/01/2002 :
- Visites touristiques pédestres.
- Rencontre et discussions avec le Directeur du Mole NP, Mr C.K.A. HAIZEL, et Ms. Gytha A. NUNO de la « Forestry Commission » ghanéenne.
- 05/01/2002 :
- Départ pour le RGN.

IV. Visite au Kakum National Park

1. Contexte

Le Kakum National Park est situé dans le centre-sud du Ghana, dans la bande côtière, à 25 km de Cape Coast, capitale régionale.

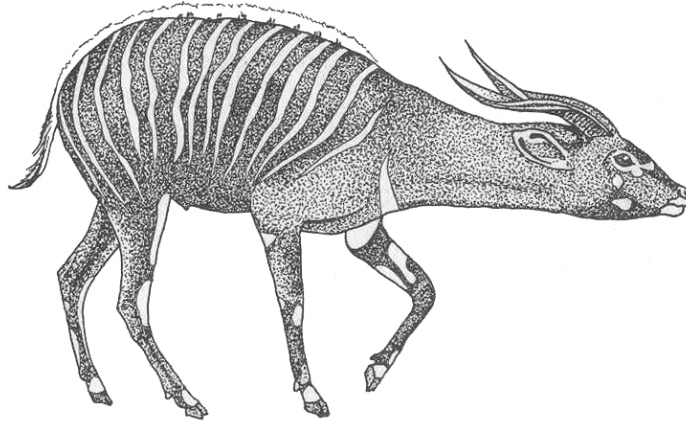


Carte 1 – Localisation du Kakum NP dans la région centre-sud du Ghana

Composé d'une forêt humide semi-décidue, il englobe et protège un important bassin versant. Il constitue également un habitat protégé pour la faune sauvage, dont pas moins de 48 espèces de mammifères et 200 espèces d'oiseaux. Couvrant 347 km², il jouxte la « Pra Sushien Forest Reserve » (260 km²). Ensemble, ce complexe de deux réserves représente une des plus grande portions continues de forêt dense du Ghana. Ce parc est très fréquenté par les touristes en général et la population ghanéenne en particulier, en raison de son attraction principale : une promenade sur ponts suspendus dans la canopée à 30-35m du sol, le « Canopy Walk ».

Commentaire : Le Kakum National Park représente un écosystème radicalement différent de celui du RGN. Les enseignements qu'il est possible d'en tirer sont donc avant tout d'ordre méthodologique et organisationnel.

A FIELD GUIDE TO THE KAKUM NATIONAL PARK



AND ASSIN ATTANDANSO GAME PRODUCTION RESERVE

2. Contexte écologique

La région est caractérisée par l'alternance de deux saisons des pluies (mai à juin et septembre à décembre) et une saison sèche de janvier à avril durant laquelle les animaux se concentrent où l'eau est disponible. L'humidité relative de la forêt tourne habituellement autour de 90% nuit et jour, et les températures sont clémentes, de 25 à 30°C.

La forêt du Kakum est considérée comme une forêt tropicale humide semi-décidue. Elle est la continuation de la forêt dense humide trouvée à l'ouest du Ghana. Il s'agit donc d'une forêt à structure étagée, avec une canopée basse présentant des arbres ne dépassant 18 mètres de haut et une canopée haute avec des individus atteignant 40 mètres et plus. La portion que nous avons visitée est cependant largement secondarisée, la forêt ayant subi une exploitation forestière sélective de par le passé. Seuls 14 km² de forêt primaire subsistent sur la réserve. Malgré cela, la biodiversité végétale y est, comme dans toutes les forêts denses, impressionnante, avec un nombre théorique d'espèces dépassant les 2000. Il n'est pas rare de trouver plus de 200 espèces végétales à l'hectare, et les principales familles ligneuses représentées sont les Meliaceae et les Sterculiaceae.

3. Accès au site

L'accès au site se fait par une route goudronnée en relatif bon état, desservie par des cars privés. Des panneaux indicateurs sont présents, mais peu nombreux.

Commentaire : Par rapport au RGN, la desserte par cars privés est évidemment un avantage énorme. Elle permet aux touristes moins fortunés d'accéder au site à coûts réduits et à horaires déterminés.

4. Accueil/entrée

L'entrée est constituée par une barrière/poste de garde à l'aspect rudimentaire. Un petit panneau explicatif mentionne d'emblée les horaires et les prix. L'accès simple au parc, sans visite ou activité, coûte 50 Fcfa. Les gardes, apparemment écogardes locaux, sont peu accueillants. Une centaine de mètres plus loin se dressent un parking bien agencé et une aire de pique-nique. Ce premier jour de l'an, une foule dense de visiteurs ghanéens s'y presse.

Au milieu de cette intense activité, les membres du personnel du parc (guides, gardes, réceptionnistes, ...) sont clairement identifiés par des uniformes (mais pas à l'allure militaire et froide, à l'exception des gardes-barrière) et des badges. Ils accueillent efficacement les touristes et les guident vers les différentes visites proposées.

Commentaire : La structure de l'accueil d'une réserve ou d'un parc est fondamentale. La première impression reste longtemps gravée dans les mémoires. Au RGN, de trop nombreux touristes repartent avec une impression d'accueil rigide, froid, administratif, peu souple et peu « transparent ». Ni les horaires, ni les tarifs en vigueur ne sont affichés. Les démarches et procédures à suivre (se diriger directement de Oualem à la réception à Nazinga, montrer le reçu de paiement à la sortie à Oualem, ...) ne sont explicitées nulle part et rarement expliquées aux touristes. Le personnel du RGN n'est pas identifié (badges ou uniformes) et de nombreuses personnes étrangères aux services du RGN se pressent régulièrement autour de la réception, jetant la confusion dans l'esprit des touristes. Les demandes incessantes de transport dans les véhicules privés ajoutent à l'agacement.

L'entrée à prix réduit démocratise l'accès à la réserve, ce qui se ressent immédiatement en terme de fréquentation par les nationaux. Il est certain que la combinaison bus/prix réduits est un plus énorme par rapport au RGN pour le développement du tourisme national.

5. Centre du visiteur/musée/boutique

Après le parking, le visiteur du Kakum pénètre dans un complexe comprenant un centre du visiteur (exposition didactique), un restaurant et une boutique de souvenirs. Le centre du visiteur du Kakum est un modèle du genre : logé dans un bâtiment en dur bien conçu, spacieux et en bois local, il compte une vingtaine de panneaux didactiques de grande taille traitant de différents sujets : faune, flore, exploitation forestière, conservation des espèces, renseignements généraux sur le parc, jeux pour les enfants, ... Si l'accueil par le personnel y est également peu agréable, l'impression qui s'en dégage est cependant largement positive. A noter la contribution d'artistes locaux pour la confection des panneaux didactiques.

La visite se poursuit ensuite dans le « gift-shop ». Installé également dans un très beau bâtiment, ledit gift-shop est également un modèle du genre, avec une gamme de produits très diversifiée, allant de l'artisanat ghanéen classique en passant par une panoplie de T-shirt, gadgets, porte clés, serviettes à l'effigie du Kakum, sans oublier des supports didactiques, ouvrages d'éducation environnementale, de vulgarisation scientifique. etc... Les modes de paiement acceptés sont multiples (monnaie nationale, devises étrangères - US \$, F CFA - et carte de crédit). Le visiteur a cependant intérêt à payer en monnaie nationale (cédis), les taux de change proposés lui étant défavorables.

Commentaire : Il est évident que le RGN manque d'un centre du visiteur/musée, fait d'autant plus regrettable que le RGN possède dans ses « caves » de nombreuses pièces intéressantes (trophées, empreintes d'animaux, saisies de braconnage...) et commence à disposer de supports didactiques (posters...). La première condition est évidemment l'affectation (ou la construction) d'un bâtiment en dur aménagé à cet effet.

Dans le même ordre d'idées, les efforts à consentir en termes de promotion et d'offre en produits dérivés à l'effigie du RGN (T-Shirt, affiches, portes clés, brochures didactiques, artisanat

local) sont immenses. Au delà de l'impression ponctuelle d'un T-Shirt, c'est une stratégie d'ensemble qui doit être conçue, avec l'affectation d'un bâtiment à cet effet, d'un magasinier/vendeur, la création de produits de marketing originaux, et la mise en place d'accords avec les villages périphériques pour l'écoulement de leur artisanat.

Les facilités de paiement sont un avantage qui n'est plus à démontrer.

6. Logement/ Restauration

Un double système de restauration est possible : le pique nique, laissé aux soins des visiteurs qui disposent d'une aire spéciale à cet effet, et le restaurant. Ce dernier, installé dans un bâtiment bien conçu, propose une gamme de 7 plats dont la plupart sont disponibles, et, en ce jour de grande affluence, des plats étaient encore servis à 17 heures.

Toujours dans le registre de la restauration, une petite échoppe de noix de coco est proposée au chaland à la sortie de la visite en forêt.

A noter, le site des toilettes maintenu dans un état de propreté impeccable malgré une affluence considérable.

Enfin, même s'il n'est pas possible de loger sur le site en lui-même, le logement peut se faire dans les hôtels environnants, notamment le « Hans Cottage Botel » présenté comme un hôtel « écotouristique ». Nous ne nous étendons pas plus longtemps sur ce prétendu caractère « écotouristique ». Si l'établissement présente bien un plan d'eau artificiel hébergeant des crocodiles assorti d'une impressionnante héronnière à gardes bœufs et aigrettes, son intérêt s'arrête là. L'établissement s'apparente plus à l'hôtel d'apparat qu'à une réelle démarche écotouristique. Le fait que ce complexe aie gagné deux années de suite « l'écotourisme award » du Ghana démontre seulement que ce concept est utilisé à tort et à travers.

Commentaire : Il manque à Nazinga une petite boutique où le touriste pourrait se fournir en biens alimentaires de base, comme des biscuits, de l'eau minérale fraîche, etc..., ainsi que des toilettes publiques. Les touristes qui n'ont pas loué de chambres sont en effet obligés de se servir de latrines. Une aire de pique-nique devrait également être proposée dans le campement touristique.

7. Activités proposées

Deux principales attractions sont proposées au touriste :

- Le « Canopy Walk », ou promenade dans la canopée sur ponts de singes suspendus, tarifé à 60.000 Cédés (~6.000 Fcfa) pour les non Ghanéens et 20.000 Cédés (~2.000 Fcfa) pour les Ghanéens. Des prix réduits sont proposés aux étudiants, aux volontaires et aux enfants.
- Le « Forest Trail » ou promenade pédestre en forêt, par groupes, tarifé à 20.000 Cédés (~2.000 Fcfa) pour les non-Ghanéens.

Notons que sur demande, des tours nocturnes sont possibles.

La mission opte pour le « Canopy Walk ». Les tours sont organisés par groupes, à heures fixes. Les membres du groupe sont identifiés par un badge, qui atteste qu'ils ont droit à la promenade. Un guide avec badge officiel mentionnant ses nom, prénom et qualités, leur est affecté. Ce premier de l'an , nous partons en direction du « Canopy Walk » au milieu d'un groupe de 51 touristes (!), au lieu du nombre maximum annoncé de 20. La promenade en forêt, préalable à l'arrivée au premier pont, s'en ressent. Notre groupe, très bruyant et indiscipliné, ôte toute chance d'observation du plus petit oiseau. Le chemin à suivre en forêt est bien balisé. Des haltes sont prévues, en petits bungalows ouverts aménagés aux points de vue. Ces bungalows comportent des bancs et se fondent délicatement

dans le paysage. Péniblement, notre guide tente de nous expliquer quelques rudiments sur la faune et la flore aux haltes normalement prévues devant des panneaux didactiques. Mais le nombre des visiteurs l'en dissuade rapidement. Nous parvenons enfin au pied de la première passerelle. L'accès se fait par un mirador en bois de très bonne qualité. Globalement d'ailleurs, les infrastructures du pont de singe, construit en 1994, sont en bon état et semblent bien entretenues. Sous les hourras et les hurlements populaires, nous attendons une grosse demi-heure pour enfin accéder à la passerelle. L'attraction est très nettement perçue par le public ghanéen moyen comme une attraction foraine à sensation, un défi à surmonter, plutôt qu'une ballade/découverte en milieu naturel. Si les guides assurent la sécurité avec brio, ils sont par contre totalement dépassés en ce qui concerne le rôle éducatif d'une promenade dans la canopée, dont la majorité des visiteurs semble se soucier comme d'une guigne. En passant les derniers, nous profitons du calme retrouvé sur la passerelle ... mais la faune se fait rare après ce brouhaha infernal qui a animé les cimes juste avant notre passage. Les guides sont plus à l'aise maintenant que la majorité turbulente du groupe est passée. Ils parlent un anglais courant et possèdent une bonne connaissance de la faune.

La promenade proprement dite est une splendeur. Surmontant la canopée, 6 passerelles relayant des promontoires dans les principaux arbres dominant une forêt secondarisée. Nonobstant les aléas de cette journée de haute fréquentation, les observations qui doivent pouvoir y être faites sont certainement exceptionnelles.

Commentaires : Par rapport à Nazinga, les activités proposées sont plus nombreuses et plus diversifiées, même s'il est difficile de comparer deux écosystèmes radicalement différents. Elles ont cependant le quadruple avantage d'être proposées à tarifs réduits pour certains, d'être souples (tours nocturnes envisageables), d'être bien organisées et encadrées par du personnel formé et compétent.

A contrario, Nazinga possède certainement un avantage indéniable, celui de rester éloigné du tourisme de masse, et axé sur la découverte de la nature. Si Nazinga doit absolument s'ouvrir à un public national, le caractère « sensationnel » et « forain » du Kakum doit absolument être évité, car il s'agit d'un mélange des genres peu compatible.

8. Faune

La faune du Kakum National Park compte, on l'a signalé, 48 espèces de mammifères parmi lesquelles l'éléphant de forêt (*Loxodonta africana cyclotis*), le bongo (*Tragelaphus euryceros*) ou encore l'antilope royale (*Neotragus pygmaeus*). Le type de visites proposées (grands groupes de touristes bruyants, horaires diurnes, parcours localisé) ne permet cependant pas d'observer la plupart de ceux-ci. Même pour des spécialistes passionnés, qui demanderaient des visites adaptées, cette faune restera encore, de par la structure du milieu, largement invisible. La promenade dans la canopée offre cependant une alternative très intéressante à cet « handicap naturel » de l'écosystème. Malgré la taille importante de notre groupe (plus de 50 personnes) et son comportement face au pont de singe (cris, hurlements, chants), nous avons pu observer un groupe de singes Mone (*Cercopithecus campbelli lowei*) en activité, ainsi qu'une nichée de Calao longibande (*Tockus fasciatus*). A n'en pas douter, en semaine normale (en dehors des périodes de vacances), des observations merveilleuses de primates et d'oiseaux doivent être possibles depuis ce dispositif.

A titre anecdotique, notons la présence d'un céphalophe bleu (*Cephalophus monticola*) engagé dans un sous-bois près du restaurant, visible par les touristes et en pleine santé.

9. Rapport qualité/prix

Il nous paraît difficile de juger du rapport qualité/prix pour le touriste ghanéen. A en juger par la fréquentation de ce premier de l'an, le prix du « Canopy Walk » paraît accessible pour la classe moyenne. Même perçue comme une attraction foraine, le « Canopy Walk » semble combler le public.

Du point de vue d'un touriste étranger, la promenade dans la canopée est également d'un excellent rapport qualité/prix.

10. Conclusion

La visite du Kakum National Park fût agréable, et constitue un modèle de valorisation écotouristique à suivre dans certaines limites. Le « Canopy Walk » est un merveilleux moyen de valoriser pour le tourisme de vision cet écosystème ingrat qu'est la forêt dense. Du point de vue « modèle à suivre » par contre, il faut impérativement éviter la dérive vers le tourisme de masse et l'attraction foraine.

V. Visite au Mole National Park

1. Historique

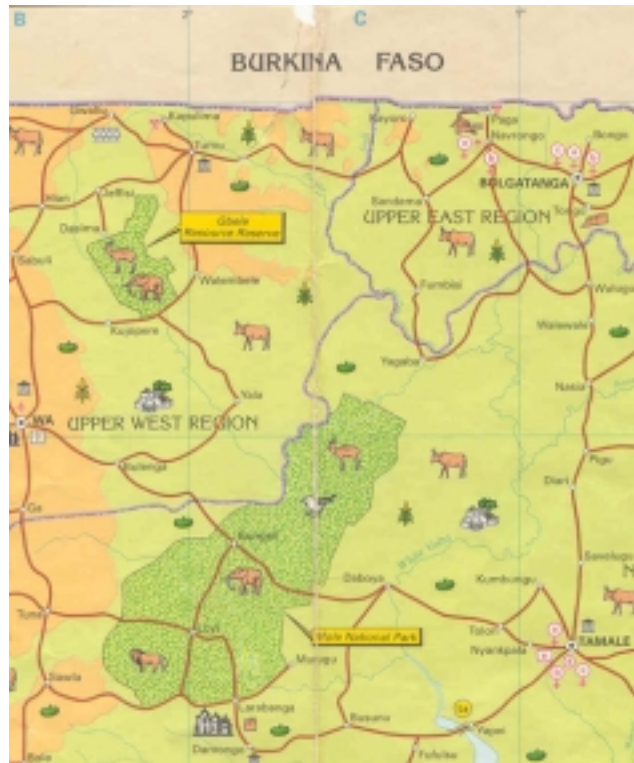
Dans les années 1930, près de 2330 km² de la région du Mole furent mis sous contrôle pour la lutte contre les trypanosomiasés. En 1957, la zone fût déclarée Réserve de Faune et mise sous le contrôle de l'administration forestière qui a eu la responsabilité d'en préserver les ressources fauniques. C'est en 1961 que la zone a acquis son statut actuel de Parc National, au profit d'un doublement de sa superficie, pour atteindre alors 4554 km². En 1964, les quelques villages encore présents dans l'emprise du parc furent déplacés et une intense activité d'anti-braconnage fût mise en œuvre. En 1992 enfin, avec le déplacement d'un dernier village au nord-ouest, le « Mole National Park » atteint son étendue actuelle de 4840 km² (soit 5,3 fois la superficie du RGN !!!) et reste le plus grand parc national ghanéen aujourd'hui.

Figure 2 – Couverture de la carte du Mole National Park



2. Contexte écologique

Situé à 146 km de Tamalé (\pm 3h de pistes), capitale de la région nord du Ghana, le Parc National de Mole est compris entre les latitudes 09°11'N et 10°06'N et les longitudes 01°25'O et 02°20'O. Il occupe le cœur de la région des savanes forestières guinéennes.



Carte 2 – Localisation du Mole NP dans la région nord du Ghana

A l'instar de la région de Nazinga, le climat y est caractérisé par l'alternance annuelle d'une seule saison des pluies et d'une saison sèche, mais cette dernière y est bien plus réduite qu'à Nazinga, ne s'étendant que de décembre à avril. La saison des pluies s'étale sur 7 mois, de mai à novembre, apportant des précipitations annuelles de l'ordre de 1050 mm dans le nord du parc à 1150 mm dans sa partie sud, soit près de 200 mm de plus que dans la région de Nazinga.

La végétation se compose principalement de savanes forestières et de forêts claires. La strate herbacée y atteint souvent de 2 à 2,5 m en saison des pluies.

Sur les sols profonds et suffisamment drainés, les principales espèces ligneuses rencontrées sont : *Burkea africana*, *Vitellaria paradoxa*, *Parkia biglobosa*, *Terminalia avicennioides*, *Erythrophleum africanum*, *Azelia africana* et *Isoblerlinia doka*. Au profit des très nombreuses termitières rencontrées, s'installent quelques espèces particulières associées : *Diospyros mespiliformis*, *Tamarindus indica* et *Balanites aegyptiaca*. Sur les sols minces, rocaillieux ou caillouteux, *Detarium microcarpum* en association avec *Ctenium newtonii* sont les deux espèces dominantes. De larges zones inondées et marécageuses sont maintenues par la présence de sources et d'écoulements naturels. *Mitragyna inermis* et *Ziziphus mauritiana* y dominent. Le long des rivières et des plus larges ruisseaux, des galeries forestières plus ou moins développées sont rencontrées dominées par *Khaya senegalensis*, *Daniellia oliveri* et *Raphia sudanica*.

Le système hydrographique de la région est très bien développé et le drainage s'effectue vers le sud-est pour rejoindre le bassin de la Volta Blanche. Trois cours d'eau principaux (semi-permanents) s'écoulent au travers du parc : Kulpawn, Mole et Lovi Rivers, alimentés par de nombreux écoulements saisonniers. Aucun ouvrage artificiel de retenue d'eau n'est installé pour abreuver la faune en saison sèche, et à l'inverse de Nazinga, seules les sources, mares permanentes et portions résiduelles des cours d'eau assurent l'abreuvement des animaux en période sèche. Les sols de la région sont principalement ferallitiques, peu profonds (0,2 à 1,2m), généralement peu fertiles, inadaptés à l'agriculture et souvent très sensibles à l'érosion.

Le relief de la région est peu marqué, compris entre des extrêmes d'altitude allant de 120 à 500 m au-dessus du niveau de la mer.

3. Accès au site

Situé dans le cœur de la région nord, le « Mole National Park » se retrouve loin des centres urbains et touristiques du Ghana. Venant de la côte, il faut plus de 800km de routes goudronnées, en général de bonne qualité mais avec quelques portions dangereusement dégradées, pour atteindre la région de Tamalé. Les indications signalétiques sont peu fréquentes mais néanmoins efficaces et si l'on a pour destination fixée le « Mole », il est impossible de se tromper. Les panneaux restent cependant trop petits, souvent peu visibles et peu lisibles.

Situé loin du goudron, au terme de 70 km d'une piste chaotique garnie d'une tôle ondulée à démantibuler tout véhicule (même un bon 4x4) le « Mole NP » reste une destination éloignée à laquelle on n'arrive pas par hasard, mais seulement au terme d'un voyage mûrement planifié et souvent éreintant.

L'avantage indéniable du parc est cependant la possibilité pour les voyageurs « globbetrotters » moins fortunés d'arriver jusqu'au village de Larabanga, à 2km seulement de l'entrée du parc, en transports publics (taxi-brousse ou minibus). Et les possibilités de tourisme pédestre dans le parc permettent donc à ces voyageurs plus aventuriers de profiter de la faune sans recours à un véhicule personnel ou de location. A Nazinga, cette clientèle est exclue par l'éloignement du campement de toute desserte publique et l'absolue nécessité d'un véhicule tout-terrain pour visiter la brousse en l'état actuel du réseau de pistes.

4. Accueil/entrée

a) Barrière

L'entrée, à l'instar du Ranch de Nazinga, est matérialisée par une barrière, un portail symbolique et un poste forestier ; le tout bien moins joliment décoré qu'à Nazinga. A l'arrivée, un accueil sympathique et très professionnel est réservé aux visiteurs. Dans un anglais impeccable, le responsable procède à l'enregistrement et l'encaissement des taxes d'entrée et dispense des explications claires répondant de manière souriante et limpide à toutes nos attentes et interrogations.

Un large panneau stipulant toutes les taxes, charges et prix des prestations, tant pour l'hôtel que pour les sorties sur le terrain, informe de manière complète les visiteurs, assurant dès l'entrée toute transparence sur les tarifs en vigueur. Un tel panneau fait cruellement défaut au poste de Walème et au niveau de la réception du campement touristique de Nazinga.

Déplorons cependant que le paiement se déroule à côté du véhicule (et les signatures de reçus sur le capot de celui-ci) en plein soleil et non dans un petit local adapté comme il est organisé au poste d'entrée de Walème.

b) Motel

Deux kilomètres après le passage du portail d'entrée, le visiteur parvient au campement touristique du parc. Des emplacements ombragés permettent le parking des véhicules à l'abri de la chaleur ... très précieuse attention ! Dès les premiers abords, la propreté des lieux est remarquée. La présence de poubelles participe activement à faire respecter ce cadre agréable. Les parterres fleuris embellissent le site, mais induisent plus un aspect de jardin qu'une réelle ambiance de campement de brousse. Si la condition de propreté nous apparaît indispensable et bien trop souvent négligée à Nazinga, nous préférons cependant l'intégration réussie des paillotes du camp touristique du RGN dans son environnement naturel.

Le bureau de la réception est impeccable, atteignant certainement le niveau d'hôtels de moyenne gamme à Ouagadougou. Décoration et fonctionnalité y ont été privilégiées. Le personnel, nombreux et en uniforme aisément reconnaissable, est souriant, professionnel et alerte aux moindres requêtes du client. On y ressent l'attention que porte une organisation de type privée à ses clients.

De nombreuses alternatives à prix très variables sont proposées aux visiteurs, depuis la visite unique sans logement sur place jusqu'au séjour en chambre climatisée, en passant par des possibilités bon marché de camping. Cette large palette de propositions permet de satisfaire toute une gamme de clientèle aux bourses très variées.

Dernier avantage non négligeable, une précieuse souplesse de paiement est acceptée : depuis le paiement en devises (cédis, FCFA, US\$) à la carte de crédit (Visa, MasterCard), en passant par les chèques.

5. Restauration

Un autre point largement satisfaisant du Mole NP est la qualité du service de restauration. Le « Mole Motel » est en effet entièrement géré par un partenaire privé, professionnel du secteur hôtellerie/restauration, et les prestations offertes sont à l'avenant. La privatisation de ce secteur d'activités, intervenue il y a une dizaine d'années, garantit un service professionnel et une retombée financière assurée à l'administration du parc. La concession est accordée pour une période de dix ans, par un contrat qui lie les parties au delà des changements politiques susceptibles d'intervenir dans le ministère. Cette sécurité assure au partenaire privé une confiance et une stabilité qui favorisent les investissements et permet leur rentabilisation sur une période suffisamment longue. Les infrastructures et prestations s'en ressentent positivement atteignant un niveau de qualité irréprochable à beaucoup de points de vue. Le campement touristique du RGN fait pâle figure à côté du Mole Motel et l'offre hôtelière de Nazinga ne supporte aucune comparaison avec celle du Mole.

Le Mole Motel compte un restaurant complet avec salle intérieure, bar et télévision, et salle extérieure autour de la piscine avec vue plongeante sur la savane et un point d'eau où antilopes et éléphants se rassemblent quotidiennement. Décor exceptionnel assuré !

Un menu complet composé de nombreux différents plats (du petit-déjeuner au dîner en passant par quelques snacks) est proposé en horaire ininterrompu de 6h00 à 22h00. La carte est variée (grillades, plats européens, cuisine africaine, ...), et seuls quelques plats étaient indisponibles lors de notre passage suite à des difficultés d'approvisionnement. Le restaurant peut fonctionner sur commandes, et vos plats sont préparés de manière ponctuelle pour votre retour de brousse. Les boissons sont fraîches à toutes heures et le service, très professionnel, assuré par de charmantes hôtesses en uniforme formées en école hôtelière. La cuisine est de très bonne qualité, proposée à prix raisonnables (de 1500 à 4000 Fcfa par plat).

Un bar complet (bières, soda, alcools, café, ...) est proposé aux clients, de la musique discrète anime la terrasse, et une salle TV est proposée à *l'intérieur* aux clients souhaitant suivre films ou informations, mais cela sans perturber le calme de la brousse ou déranger ceux venus profiter du silence.

L'ensemble est sobrement décoré de photos de faune, trophées, cartes, fleurs, ...

6. Logement

A l'instar de la restauration, le service hôtelier assuré est très professionnel.

Tous les bâtiments sont en dur, décorés et fleuris. Les chambres sont vastes, meublées (table, chaise, tables de nuits, armoires, ...), ventilées ou climatisées. Les salles de bain complètes (WC, lavabos, baignoire) sont dans en état de propreté impeccable, et un service complet de linge de bain est mis à disposition de chaque client (draps propres, serviettes de bain, savon, papier toilette, ...).

La possibilité de camper, soit avec sa propre tente, soit en louant sur place une tente, est un avantage significatif. Cela permet en effet à une clientèle moins fortunée de profiter à moindre coût des infrastructures et services du parc. Une salle de bain et des toilettes communes sont accessibles à cette clientèle.

L'électricité, produite actuellement par groupe électrogène, est disponible sur une large plage horaire : de 8h00 à 14h00 et de 18h00 à 23h00. Mais d'ici quelques mois, le parc sera desservi par une ligne électrique publique et l'énergie y sera disponible 24h/24.

L'eau courante, pompée dans une mare naturelle et filtrée par un dispositif physico-chimique (assez bruyant), est disponible presque en continu.

La piscine est accessible gratuitement de 10h00 à 20h00 à tous les clients de l'hôtel, et pour la somme de 1.000 F CFA aux visiteurs d'un jour.

Le personnel hôtelier est également charmant, souriant, serviable et parlant un anglais impeccable.

7. Activités proposées

A l'instar des possibilités de logement, une offre diversifiée et à tarifs variés est proposée pour les activités touristiques. Les guides armés sont disponibles sur réservation dès 6h30 le matin et dès 15h30 l'après-midi. Des possibilités de sorties pédestres et/ou automobiles sont envisageables. Déplorons simplement le fait que les différents circuits possibles ne soient pas expliqués (pas de carte, pas d'info sur le kilométrage, sur les parcours, sur les paysages traversés, ...). Mais le guide se montre attentif aux desiderata du touriste et se propose sans problème de satisfaire ses envies de ballade à pied, de parcours en voiture, d'approche de telle ou telle espèce, d'envie de photographies, etc.

Mentionnons la possibilité de louer un véhicule sur place (sur réservation) et d'envisager, sur demande, des promenades nocturnes.

En saison sèche, il est également possible de loger (en camping) dans des campements forestiers dispersés dans le parc et donc de visiter d'autres zones que les seuls abords immédiats du Motel.

8. Faune

Bien peu différente de celle du RGN, la faune locale y est typique des savanes arborées et forestières de la zone Soudano-Guinéenne. Il est recensé au Mole NP 94 espèces de mammifères et plus de 300 espèces d'oiseaux. L'avifaune accueille notamment de nombreux hivernants paléarctiques durant la période d'octobre à avril.

Au profit de quelques peuplements forestiers plus denses et structurés que dans la région de Nazinga, la faune locale s'enrichit de quelques espèces plus typiquement forestières absentes au RGN. Parmi les mammifères, citons : le pangolin géant (*Manis gigantea*), le colobe noir et blanc (*Colobus polykomos*), le potamochère (*Potamochoerus porcus*) et le céphalophe à dos jaune (*Cephalophus sylvicultor*). En l'absence d'une liste exhaustive de l'avifaune du parc, la seule espèce plus typiquement forestière que nous ayons pu remarquer parmi les oiseaux est le touraco vert (*Tauraco persa*).

Quelques espèces rares signalées à Nazinga semblent ici être devenues plus communes : le lion (*Panthera leo*) est signalé périodiquement, le buffle (*Syncerus caffer*) et l'hippopotame (*Hippopotamus amphibius*) sont communs dans certaines zones du parc et le céphalophe à flancs roux (*Cephalophus rufilatus*) est abondant. Parmi les oiseaux, le touraco violet (*Musophaga violacea*), visiteur de saison des pluies cantonné en forêt galerie à Nazinga, semble ici devenu ubiquiste.

Au-delà de ces considérations techniques, le Mole NP a tenu ses promesses de parc de vision, puisqu'en seulement 2 sorties de terrain, complétées des observations effectuées depuis le campement, nous avons pu voir et identifier neuf (9) espèces de mammifères et nonante-neuf (99) espèces d'oiseaux (voir liste en annexe). Comme à Nazinga, l'éléphant constitue bien souvent l'attraction phare recherchée par la majorité des touristes, et la qualité des observations d'éléphant n'a ici rien à envier à celles réalisées à Nazinga, avec en prime l'approche à pied à moins de 6-8 mètres d'un

éléphant mâle particulièrement commode et familier. Mais ce qui enchante sans doute le plus le touriste est la possibilité de côtoyer, à une dizaine de mètres à peine, des groupes de cobes de Buffon. A pied, le visiteur partage là vraiment l'impression – certes artificielle – d'une communion avec une nature intacte. Les amateurs de beaux clichés sont ravis. Les personnes qui connaissent le RGN peuvent mesurer là le fossé qui sépare encore les densités d'antilopes à Nazinga de celles du Mole, facteur qui s'explique non seulement par la pratique du tourisme pedestre au Mole depuis presque vingt années, mais également par un braconnage persistant à Nazinga même au cœur de la zone de vision.

Du point de vue ornithologique, outre l'impressionnante check-list réalisée en 2 jours, nous avons eu la chance de réaliser une découverte réellement intéressante à l'échelle de la sous-région. La présence d'un jabiru du Sénégal (*Ephippiorhynchus senegalensis*) était signalée à proximité du campement du Mole. Notre première satisfaction fût l'observation de cet oiseau majestueux se nourrissant dans le marécage à moins de 2 km du campement. Cette espèce est rare au Burkina Faso, signalée uniquement sur la Mare d'Oursi et dans le Parc National d'Arly de manière plus ou moins régulière. Suivant l'oiseau au travers de la longue-vue, nous avons eu le plaisir d'observer un second adulte, puis lors de l'envol d'un de ceux-ci, de découvrir à la cime d'un grand arbre situé loin à l'horizon, un nid contenant deux (2) jeunes.

Nous avons longuement observé les allées et venues des adultes qui nourrissaient activement les deux jeunes affamés. A la manière de nos cigognes noires européennes (*Ciconia nigra*), dès qu'un adulte arrive sur l'aire, les deux jeunes viennent quémander leur pitance en sollicitant le parent par des coups de bec et provoquant chez celui-ci le réflexe de déglutition. Nous avons signalé l'observation aux forestiers qui n'avaient pas connaissance de la reproduction de l'espèce dans le parc. Un guide nous a emmené sur place où nous avons pu prendre quelques informations complémentaires (coordonnées GPS, ...) et faire quelques photos du nid, fixé juste sous la cime d'un *Khaya senegalensis* à 25-27m du sol.

Après quelques recherches bibliographiques, nous nous sommes rendu compte du véritable intérêt de l'observation, puisqu'il s'agit d'une des rares nidifications connues de jabiru du Sénégal en Afrique de l'Ouest (R. DEMEY, comm. pers.).

La première donnée de reproduction du jabiru en Afrique de l'Ouest provient de Côte d'Ivoire où 3 jeunes furent observés juste avant l'envol le 4 décembre 1975 (GRIMES, 1987). La deuxième nidification documentée de la sous-région provient de ce même Mole National Park où un nid fût découvert dans la cime d'un *Ceiba pentandra* en octobre 1986 (GRIMES, 1987). Deux nidifications sont connues du Togo entre 1986 et 1989, l'une dans le Parc National de la Kéran, l'autre dans la réserve d'Oti (CHEKE & WALSH, 1996). Enfin, un nid occupé trois années de suite (mais reproduction non-confirmée) est connu au Parc National du Delta du Saloum – Sénégal (J. PEETERS, comm. pers.).

9. Gestion de la zone

De 1979 à 1985, en parallèle à une crise économique importante dans le pays, le Mole National Park a traversé une période critique très difficile. Le personnel de surveillance faisant totalement défaut, le parc a été en proie à un braconnage intensif qui a, en quelques années seulement, décimé une grande partie des populations de mammifères, particulièrement de l'éléphant.

Pour cette raison, dès 1985, les principales actions menées sur le terrain ont consisté en une lutte anti-braconnage armée et une occupation permanente du terrain (33 campements forestiers de surveillance dispersés dans et autour du parc) afin de rétablir les populations animales à leurs niveaux antérieurs. Près de 500 km de pistes ont été ouverts sur l'ensemble du parc, bien qu'aujourd'hui la majeure partie de celles-ci demeure difficilement praticable, même par de très bons véhicules tout-terrain. En saison sèche, seuls 200 km sont régulièrement parcourus en tourisme de vision et pour relier les principaux campements dispersés dans le parc ; alors qu'en saison des pluies l'ensemble de ce réseau de piste devient totalement impraticable, ce qui n'est bien-sûr pas sans conséquences sur l'effort de surveillance.

Ce n'est que très récemment qu'un plan de gestion proprement dit a été élaboré et mis en œuvre sur la zone. Nous n'avons cependant pas eu d'informations techniques sur son contenu et ses lignes directrices.

Notons enfin que, contrairement au RGN, le Mole ne pratique pas d'inventaires systématiques annuels.

10. Rapport qualité/prix

La qualité de l'offre touristique proposée au Mole n'est aucunement comparable avec les prestations offertes à Nazinga. L'hôtel est d'une classe largement supérieure, le restaurant est bien plus complet et soigné et l'offre d'une piscine à tous les clients et visiteurs met un point d'orgue à cette comparaison.

Cependant, contrairement à toute attente, les prix proposés ne sont nullement prohibitifs, ce qui fait du Mole NP, une destination au rapport qualité/prix réellement exceptionnel.

Le campement du Mole dispose de cinq (5) bungalows de luxe climatisés, proposés à 175.000 cédis/nuit (~17.500 F CFA/nuit) pour deux personnes. Vingt-cinq (25) bungalows ventilés « normaux », mais d'un standing bien supérieur aux logements du RGN (salle de bain complète, linge de bain, mobilier, accès à la piscine, ...) sont proposés à 127.000 cédis/nuit (~12.700 F CFA).

Les possibilités de camping (location de tentes ou avec sa tente personnelle) sont elles proposées à prix très démocratiques.

Les sorties touristiques sont taxées de manière différente, en fonction du temps de sortie et du nombre de participants, à 5.000 cédis/h.pers. (~500 F CFA). Etonnamment, ce système rend plus chère une sortie à plusieurs que seul. Nous pensons que ce système n'est pas le plus pertinent.

Un désavantage non négligeable de toute visite touristique au Ghana est le taux de change éminemment variable d'un endroit à l'autre et d'une semaine à l'autre ... bien se renseigner au préalable !

VI. Recommandations pour le Ranch de Gibier de Nazinga

Suite à ces intéressantes visites aux Kakum et Mole National Parks, un ensemble de recommandations se dégagent pour les acteurs, gestionnaires et chercheurs du Ranch de Gibier de Nazinga :

1. Carte du ranch

Les efforts de cartographie (SIG) consentis par notre projet de 1999 à aujourd'hui ont permis de constituer une cartothèque diversifiée des éléments de terrain sur l'ensemble de l'emprise du ranch (pistes, cours d'eau, barrages, villages riverains, zonage, végétation, relief, ...). Il serait intéressant d'offrir aux touristes la possibilité d'acheter une carte du ranch au profit de celui-ci. Il suffirait de réfléchir à une solution peu coûteuse pour en imprimer une quantité suffisante, p.ex. comme c'est le cas au Mole NP, en pensant à l'aide financière d'un sponsor privé (marque de boissons, ...), ou en mobilisant les fonds du projet GEF/Nazinga à cet effet.

2. Desserte/location de véhicule

La desserte de Nazinga en véhicules depuis la ville de Po serait une des conditions de succès du tourisme national. Idéalement celle-ci devrait être organisée par des opérateurs privés. Il y a fort à parier que si cette opération se révélait rentable, les transporteurs l'auraient déjà adoptée. Des contacts intéressants pourraient cependant être envisagés pour les sensibiliser à la problématique. L'autre solution est évidemment que le ranch organise lui-même le transport. Cette solution exige cependant un véhicule affecté à cet usage, ce qui est actuellement en dehors des possibilités logistiques du RGN. Elle exige également ponctualité et organisation, afin de ne pas frustrer dès l'abord le visiteur. La troisième solution est la négociation avec des entreprises spécialisées de Ouagadougou de tarifs spéciaux de location de 4x4 pour les visiteurs du RGN.

3. Accueil/Affichage des tarifs

L'accueil à l'entrée du RGN doit être professionnel, souriant, détendu et en uniforme identifiant les acteurs (les forestiers en uniforme officiel, mais le reste du personnel en uniforme civil). Chaque membre du personnel devrait porter un badge identifiant ses noms et fonction au sein du ranch. En effet, de nombreuses personnes étrangères aux services du RGN « grouillent » régulièrement autour de la réception, au poste d'entrée de Oualem ou dans le restaurant, jetant la confusion dans l'esprit des touristes. Les demandes incessantes de transport dans les véhicules privés ajoutent à l'agacement.

Le premier contact avec l'administration s'effectue à Oualem. Il doit se passer de manière sereine et chaleureuse, et minimiser au maximum les tracasseries administratives d'enregistrement. Le touriste ne doit pas être considéré comme un intrus mais comme un client privilégié. Il est par exemple inopportun d'exiger, comme c'est chaque fois le cas, que les visiteurs précisent dès l'entrée le nombre de sorties en brousse qu'ils veulent réaliser. En effet, s'ils sont satisfaits par les services de tourisme de vision, ils désireront certainement sortir une fois de plus, à l'inverse, si les prestations touristiques ne répondent pas à leurs attentes, ils abrègeront leur visite.

A l'entrée, ni les horaires, ni les tarifs en vigueur ne sont affichés. Les démarches et procédures à suivre (se diriger directement de Oualem vers la réception à Nazinga, montrer le reçu de paiement à la sortie à Oualem, ...) ne sont explicitées nulle part et rarement expliquées aux touristes. Un large panneau reprenant l'ensemble des tarifs de toutes les prestations (taxes d'entrée, de véhicule,

de logement, de visite touristique ...) devrait être apposé à l'entrée et à la réception. Un autre panneau, reprenant la fiche de bienvenue, la carte du RGN et des instructions pour rallier la base devrait également être proposé.

Il est en outre déplorable que cette fiche de « bienvenue touristique » développée par notre projet ne soit distribuée aux touristes que sporadiquement, alors que la multiplication de ce document n'exige que de simples photocopies. Cette lacune est peut-être à mettre sur le compte d'un certain manque d'initiative et de responsabilité des agents du RGN, inscrits dans une structure où toute décision doit être soumise à accord de la hiérarchie.

Enfin, des tarifs privilégiés pour les étudiants, stagiaires, etc, devraient être envisagés.

4. Parking ombragé

La construction de parkings ombragés aux abords du campement touristique constituerait un plus appréciable. Il serait simple et peu coûteux de réaliser en matériaux locaux quelques-uns de ces emplacements à proximité des paillotes du camp touristique.

5. Centre du visiteur/musée

Il est évident que le RGN manque d'un centre du visiteur/musée, fait d'autant plus regrettable que le RGN possède dans ses « caves » de nombreuses pièces intéressantes (trophées, empreintes d'animaux, saisies de braconnage....) et commence à disposer de supports didactiques (posters...). La première condition est évidemment l'affectation (ou la construction) d'un bâtiment en dur aménagé à cet effet.

Dans le même ordre d'idées, les efforts à consentir en termes de promotion et d'offre en produits dérivés à l'effigie du RGN (T-Shirt, affiches, portes clés, brochures didactiques, artisanat local) sont immenses. Au delà de l'impression ponctuelle d'un T-Shirt, c'est une stratégie d'ensemble qui doit être conçue, avec l'affectation d'un bâtiment à cet effet, d'un magasinier/vendeur, la création de produits de marketing originaux, et la mise en place d'accords avec les villages périphériques pour l'écoulement de leur artisanat.

Pour le confort des touristes, des bouteilles fraîches d'eau minérale devraient être proposées à la réception (ou tout au moins au restaurant touristique, mais cette information affichée dans la réception !).

6. Sécurité

La présence fréquente des éléphants dans ou à proximité immédiate du campement touristique est un facteur important concourant à la satisfaction des visiteurs. Le ranch doit en profiter. Cependant, l'attrait des touristes pour cet animal et l'irrésistible envie de fixer sur pellicule les formes imposantes de ces mastodontes sont tels qu'ils poussent les touristes à l'inconscience en voulant approcher exagérément les groupes d'éléphants.

L'éducation des visiteurs pour leur sécurité doit être une priorité inconditionnelle. Lors des sorties accompagnées, c'est le rôle du guide touristique d'assurer la sécurité des visiteurs en les sommant de ne pas approcher les éléphants.

Mais aux abords du barrage Akwazena ou dans le campement touristique même, les touristes sont généralement laissés seuls et leur comportement vis-à-vis des éléphants est souvent, par manque d'informations, irréfléchi et dangereux.

Une campagne d'éducation et de mise en garde par des posters affichés à la réception, au restaurant touristique et dans l'observatoire serait bénéfique. Mais profitant également de la campagne actuelle d'affichage de panneaux indicatifs dans le ranch, il est indispensable de limiter les

déplacements des touristes sur les rives du barrage Akwazena par la mise en place de barrières et de panneaux explicatifs. Il importe d'empêcher l'accès, depuis le restaurant touristique, à la rive qui longe l'arrière du camp safari. D'autre part, le long de la digue du barrage, côté opposé au campement, la rive sud-est doit également être interdite d'accès par une barrière et un panneau matérialisant cette restriction.

7. Propreté

La propreté est un des éléments auquel le touriste est très sensible. Les détritiques en tout genre (paquets de cigarettes, bouteilles vides, sachets plastiques, ...) qui jonchent le sol dans le campement contribuent déjà à dégrader l'image du ranch. En dehors, sur les pistes de vision, ils constituent carrément un facteur de rejet. La pollution des barrages par les pêcheurs (y compris les membres du RGN sur Akwazena !) est un fait inadmissible, préjudiciable tant au milieu naturel qu'à la réputation de Nazinga. La lutte contre la pollution doit constituer un souci permanent pour le corps forestier, et tout agent qui découvre un objet étranger au milieu naturel, ou toute source de pollution, doit la faire disparaître au plus vite et de sa propre initiative.

Les fosses à détritiques creusées dans le camp touristique entre les paillotes des touristes sont très mal situées et ne constituent pas une solution. L'absence de poubelles publiques dans le camp incite au mauvais comportement, tant du touriste que du personnel d'appui. Cette lacune doit être comblée, accompagnée d'une sensibilisation du personnel et des visiteurs du ranch, par des panneaux appropriés. Des poubelles, vidées régulièrement, doivent être placées à divers endroits dans les campements touristique et safari (restaurants, réception, observatoire, à proximité des paillotes, etc.).

8. Possibilités de camping

Des touristes moins fortunés ou en quête d'aventures apprécieraient sans aucun doute la possibilité de camper (sous tente ou en lit pico). La période sèche, principale saison touristique, et particulièrement les nuits chaudes d'avril et mai, sont en effet propices aux nuits « à la belle étoile ». Cette possibilité participerait à une diversification intéressante de l'offre touristique à Nazinga et permettrait d'augmenter la fréquentation en s'ouvrant à une nouvelle clientèle, jusqu'ici négligée. Ceci nécessitera la réalisation d'un minimum d'infrastructures, mais à coût relativement peu élevés : la définition d'une aire de camping dégagée et surveillée la nuit, et la construction de douches et toilettes collectives pour les campeurs.

De même, une aire de pique-nique (table et sièges en bois imputrescibles ou en béton) devraient être envisagée dans le cadre des activités du camp touristique.

9. Souplesse de paiement

Le règlement des factures est souvent à Nazinga lent et laborieux. De plus, considérant les tarifs pratiqués, le touriste se retrouve parfois face à une facture plus élevée qu'attendue.

Une plus large souplesse de paiement serait dans tous les cas à l'avantage du ranch et lui permettrait d'augmenter le nombre « d'actes d'achat » (p. ex : un touriste auquel il manque des CFA se privera d'acheter un T-shirt alors qu'il en aurait peut-être acheté deux si il lui était offert la possibilité de payer par carte de crédit !).

Le ranch devrait accepter des devises (euro, dollars) et, si possible, le paiement par carte de crédit (procédure à négocier avec un organisme financier spécialisé). Nous déconseillons cependant les paiements par chèque pour raisons de recouvrement en cas de compte non alimenté. Dans tous les cas - devises ou carte de crédit - le taux pratiqué arrondira les entrées au bénéfice du ranch.

10. Amélioration offres resto/hôtel

L'amélioration de l'accueil touristique passe par une refonte complète du système proposé à Nazinga. Tant que l'hôtellerie et la restauration seront gérées par un personnel peu formé (non professionnel) et qui ne voit aucun lien entre son salaire et la qualité des prestations offertes, l'accueil proposé restera médiocre et teinté d'amateurisme, en dépit des efforts des responsables. Une privatisation partielle, à l'image de ce qui se fait pour le camp safari, semble souhaitable. Elle nécessite avant toutes choses que le contrat passé entre l'opérateur privé et le RGN soit un contrat indépendant de la configuration administrative ou politique du MEE. Il s'agit donc de sécuriser les opérateurs afin de leur donner la confiance d'investir les sommes nécessaires à l'obtention de prestations de qualité. Cette recommandation corrobore les souhaits du projet GEF Nazinga.

11. Rapport qualité/prix

En attendant cette nécessaire refonte du système, la visite des parcs ghanéens montre que le RGN doit revoir sa politique de prix : si l'on part du constat que les touristes de vision viennent avant tout pour contempler la faune, il faut revoir en hausse légère les prix de visites ou sorties touristiques, et diminuer corrélativement les prix de la nuitée. Ceux-ci sont en effet beaucoup trop élevés eu égard à la qualité des prestations offertes. Dans le même ordre d'idées, le prix de la restauration doit diminuer, ou sa qualité sérieusement s'améliorer.

12. Salle TV

Comme l'a montré l'expérience du Mole, la présence d'une télévision et la contemplation de la vie sauvage ne sont pas incompatibles, mais nécessite cependant des aménagements stricts. Dans cet hôtel, la télévision est nichée dans une salle spécifique, éloignée de la terrasse principale. Au RGN, la plupart des clients (tourisme de vision ou de chasse) cherchent avant tout la possibilité de se changer complètement les idées, et de décrocher de leur vie quotidienne que la télévision incarne. La présence d'une télévision dans le restaurant touristique est une erreur grossière. Elle remplace l'ambiance feutrée et mystérieuse du bruit des grillons et des oiseaux nocturnes par le brouhaha désagréable du journal télévisé, des spots publicitaires ou matches de foot. Si télévision il y a, elle doit être proposée dans une salle à part, distante ou « insonorisée » et aménagée à cet effet. Nous pensons néanmoins que l'offre d'une télévision à Nazinga est bien loin d'être une priorité.

13. Offre énergie électrique

L'installation électrique du restaurant touristique et de l'hôtel doit être entièrement repensée. Si l'alimentation par le groupe électrogène reste l'option principale, la possibilité de placer quelques structures alimentées par le solaire (éclairage de l'entrée des paillotes, des parkings, ...) devrait être envisagée en complément.

14. Diversification de l'offre touristique

De par son caractère expérimental, Nazinga possède une latitude d'action immense, permettant des approches originales et audacieuses. Une réflexion sérieuse doit avoir lieu sur la possibilité de diversifier l'offre touristique, en privilégiant une stratégie d'occupation plus complète du Ranch et une orientation éco-touristique affichée. Parmi les sources de diversification à étudier et mettre en œuvre, citons :

✓ LE TOURISME PÉDESTRE

La visite du Mole National Park prouve qu'il est possible de concilier sécurité et approche de la faune ... même en présence d'éléphants, de lions ou de buffles. Le contact offert aux touristes avec la brousse, avec la faune, avec la végétation est alors incomparable ... et leur satisfaction d'autant décuplée.

Le souci de la sécurité doit certes rester une priorité inconditionnelle. La taille du groupe doit par exemple être fixée à un nombre limité de participants (5 personnes max.). Le guide, toujours armé, devra être autoritaire mais poli (difficile exercice) vis-à-vis des personnes qui l'accompagnent. Il devra expliquer, précédemment à la sortie, que les touristes doivent respecter scrupuleusement toutes les consignes et injonctions qui leur seront données. Il expliquera clairement que le recours au fusil ne sera qu'exceptionnel, et qu'il ne s'agira que d'effrayer des animaux trop téméraires ou menaçants et non de les abattre. Pour ce faire, des guides spécifiques seront formés à cette tâche et des circuits identifiés seront proposés à la clientèle du ranch (voir propositions de BOUTIN, 2001).

Ce volet constitue réellement une voie d'avenir prometteuse à Nazinga et la phase suivante du « Projet de Valorisation Scientifique du RGN » devra s'y attarder particulièrement. Un programme adapté de formations, tant des guides que des touristes, sera une étape indispensable.

✓ LES PROMENADES NOCTURNES

Les nombreuses sorties nocturnes réalisées à l'aide d'un phare ont démontré que la faune, même diurne, montre une exceptionnelle activité en début de nuit et bien souvent à très peu de distance du campement. Les waterbucks et autres antilopes sont par exemple aisément visibles s'abreuvant sur la barrage Akwazena ou sur la piste d'atterrissage du campement entre 20 et 22h. Mais une faune typiquement nocturne très diversifiée s'offre aussi très facilement à portée de phare : civettes, genettes, crocodiles, hiboux & chouettes, engoulevents, ... se laissent approcher facilement et sont autant de découvertes dont on prive le touriste en limitant les sorties aux heures solaires.

L'achat d'un ou deux phares rechargeables, ou la conception de phares à brancher sur allume-cigare de voiture (à l'aide de vieux phares longues-portées de camion p. ex.) permettrait de parcourir de nuit les quelques kilomètres de pistes qui entourent le campement.

Au même titre de découverte de la faune nocturne, il est déplorable de constater que les quatre puissants spots placés - sur investissement de la Région Wallone - pour éclairer le plan d'eau Akwazena sont trop rarement mis en fonctionnement.

✓ LES AFFÛTS

Des possibilités d'affûts photos accompagnés d'un guide ne nécessiteraient que de menus aménagements et pourraient offrir aux photographes quelques images rapprochées inattendues de l'une ou l'autre antilopes ou des nombreux oiseaux qui viennent s'abreuver sur les plans d'eau.

✓ LES BALLADES EN PIROGUES

De simples tours en pirogue de pêcheurs, sur Kalieboulou p.ex., offrirait une dimension supplémentaire au séjour à Nazinga, cela au simple prix de 2 pirogues et d'un piroguier.

L'aménagement de la berge (empierrement), la pose d'une poubelle et le nettoyage du camp de pêcheurs de Kalieboulou (véritable chantier inesthétique) sont préalablement nécessaires, autant que des accords avec le village de Koumbili, propriétaire traditionnel du site.

✓ LES POSSIBILITES DE PÊCHE SPORTIVE

La pêche sportive est mentionnée sur les panneaux publicitaires du ranch, mais concrètement, aucune offre structurée n'est proposée aux clients : ni tarifs, ni sites de pêche, ni prises (espèces, tailles) autorisées, ni période d'ouverture de la pêche, ...

Ce créneau pourrait également être valablement exploité.

✓ ECO-TOURISME THÉMATIQUE

Des animations ou sorties pédestres organisées sur des thèmes particuliers pourraient être envisagées : découverte des oiseaux, des plantes médicinales, gestion des feux, inventaires de faune, artisanat villageois Gourounsi, ...).

VII . Bibliographie

Anonyme, (1993). A field guide to the Kakum National Park and Assin Attandanso Game Production Reserve, polycopié, 123 p.

BOUTIN, M. (2001). *Faisabilité d'aménagement de circuits touristiques pédestres au RGN*, Mémoire de fin d'études, Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux.

CHEKE, R.A. & J.F. WALSH, (1996). The Birds of Togo. British Ornithologists' Union, Check-list N°14. Pp. 224.

GRIMES, L.G., (1987). The Birds of Ghana. British Ornithologists' Union, Check-list N°9. Pp. 288.

VIII. Annexes

1. Contacts

Mr C.K.A HAIZEL,
Director of the Mole National Park,
Wildlife Division,
P.O. Box 8,
Damongo – GHANA
Tel. : 233-717-22041 / 22045
Fax. : 233-717-22052

Ms. Gytha A. NUNO,
Forestry Commission,
P.O. Box 30420,
Airport-Accra – GHANA
Tel. : 233-21-223275
233-21-773480 (Office)

Kakum National Park,
P.O. Box 427,
Cape Coast – GHANA,

Hans Cottage Botel
P.O. Box 1240,
Cape Coast – GHANA,
Tel. : 233-42-33621 / 33623
Fax. : 233-42-33623
www.ghanatourism.com/Hotels/HansCottage

2. Liste des espèces animales observées au Kakum NP & Hans Cottage Botel : 1^{er} janvier 2002

a) Mammifères

- | | | |
|-----------------------------------|------------------|-------------------|
| 1. <i>Cercopithecus campbelli</i> | Mone de Campbell | Campbell's Guenon |
|-----------------------------------|------------------|-------------------|

b) Oiseaux

✓ PHALACROCORACIDAE

- | | | |
|-----------------------------------|-------------------|-----------------------|
| 1. <i>Phalacrocorax africanus</i> | Cormoran africain | Long-tailed Cormorant |
|-----------------------------------|-------------------|-----------------------|

✓ ARDEIDAE

- | | | |
|------------------------------|------------------------|--------------------|
| 2. <i>Bubulcus ibis</i> | Héron garde-bœufs | Cattle Egret |
| 3. <i>Butorides striatus</i> | Héron à dos vert | Striated Heron |
| 4. <i>Egretta garzetta</i> | Aigrette garzette | Little Egret |
| 5. <i>Egretta intermedia</i> | Aigrette intermédiaire | Intermediate Egret |
| 6. <i>Egretta alba</i> | Grande aigrette | Great White Egret |
| 7. <i>Ardea cinerea</i> | Héron cendré | Grey Heron |

✓ COLUMBIDAE

- | | | |
|------------------------|-------------|----------------------|
| 8. <i>Treron calva</i> | Pigeon vert | African Green-pigeon |
|------------------------|-------------|----------------------|

✓	ALCEDINIDAE		
9.	<i>Halcyon senegalensis</i>	Martin-pêcheur du Sénégal	Woodland Kingfisher
✓	BUCEROTIDAE		
10.	<i>Tockus fasciatus</i>	Calao longibande	African Pied Hornbill
✓	HIRUNDINIDAE		
11.	<i>Hirundo abyssinica puella</i>	Hirondelle à gorge striée	Lesser Striped Swallow
✓	PLATYSTEIRIDAE		
12.	<i>Batis senegalensis</i>	Pririt du Sénégal	Senegal Batis

3. Liste des espèces animales observées au Mole NP : 03-05 janvier 2002

a) Mammifères

1.	<i>Loxodonta africana</i>	Eléphant de savanes	Elephant
2.	<i>Phacochoerus africanus</i>	Phacochère	Warthog
3.	<i>Kobus ellipsiprymnus defassa</i>	Cobe Defassa	Waterbuck
4.	<i>Cephalophus rufilatus</i>	Céphalophe à flancs roux	Red-flanked Duiker
5.	<i>Tragelaphus scriptus</i>	Guib harnaché	Bushbuck
6.	<i>Kobus kob</i>	Cob de Buffon	Buffon's Kob
7.	<i>Papio anubis</i>	Babouin doguera	Anubis Baboon
8.	<i>Cercopithecus (aethiops) sabaceus</i>	Singe vert	Green Monkey
9.	<i>Cercopithecus (erythrocebus) patas</i>	Singe rouge ou patas	Patas Monkey

b) Oiseaux

✓	ARDEIDAE		
1.	<i>Bubulcus ibis</i>	Héron garde-bœufs	Cattle Egret
2.	<i>Butorides striatus</i>	Héron à dos vert	Striated Heron
3.	<i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette	Little Egret
4.	<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré	Grey Heron
5.	<i>Ardea melanocephala</i>	Héron mélanocéphale	Black-headed Heron
✓	SCOPIIDAE		
6.	<i>Scopus umbretta</i>	Ombrette du Sénégal	Hamerkop
✓	CICONIIDAE		
7.	<i>Ciconia episcopus</i>	Cigogne épiscopale	Woolly-necked Stork
8.	<i>Leptoptilos crumeniferus</i>	Marabout d'Afrique	Marabou Stork
9.	<i>Ephippiorhynchus senegalensis</i>	Jabiru du Sénégal	Saddle-billed Stork
✓	THRESKIORNITHIDAE		
10.	<i>Bostrychia hagedash</i>	I bis hagedash	Hadada I bis
✓	ANATIDAE		
11.	<i>Dendrocygna viduata</i>	Dendrocygne veuf	White-faced Whistling Duck
12.	<i>Plectropterus g. gambensis</i>	Oie-armée de Gambie	Spur-winged Goose
✓	ACCIPITRIDAE		
13.	<i>Chelictinia riocourii</i>	Elanion naucleur	African Swallow-tailed Kite
14.	<i>Milvus migrans parasiticus</i>	Milan noir	Black Kite
15.	<i>Haliaeetus vocifer</i>	Pygargue vocifer (Aigle pêcheur)	African Fish Eagle
16.	<i>Necrosyrtes m. monachus</i>	Percnoptère brun	Hooded Vulture
17.	<i>Gyps africanus</i>	Gyps africain	African White-backed Vulture
18.	<i>Terathopius ecaudatus</i>	Bateleur des savanes	Bateleur
19.	<i>Polyboroides typus</i>	Gymnogène d'Afrique	African Harrier-hawk (Gymnogene)
20.	<i>Melierax m. metabates</i>	Autour sombre	Dark Chanting-goshawk
21.	<i>Accipiter badius sphenurus</i>	Epervier shikra	Shikra
22.	<i>Butastur rufipennis</i>	Busautour des sauterelles	Grasshopper Buzzard
23.	<i>Hieraaetus spilogaster</i>	Aigle fascié	African Hawk-eagle
24.	<i>Hieraaetus p. pennatus</i>	Aigle botté	Booted Eagle

25. <i>Polemaetus bellicosus</i>	Aigle martial	Martial Eagle
✓ FALCONIDAE		
26. <i>Falco t. tinnunculus</i>	Faucon crécerelle	Eurasian Kestrel
27. <i>Falco ardosiaceus</i>	Faucon ardoisé	Grey Kestrel
✓ PHASIANIDAE		
28. <i>Francolinus b. bicalcaratus</i>	Francolin à double éperon	Double-spurred Francolin
29. <i>Numida meleagris galeata</i>	Pintade commune	Helmeted Guineafowl
✓ RALLIDAE		
30. <i>Amaurornis flavirostris</i>	Marouette noire (Râle à bec jaune)	Black Crake
✓ JACANIDAE		
31. <i>Actophilornis africanus</i>	Jacana à poitrine dorée	African Jacana (Lily-trotter)
✓ BURHINIDAE		
32. <i>Burhinus senegalensis</i>	Oedicnème du Sénégal	Senegal Thick-knee
✓ CHARADRIIDAE		
33. <i>Vanellus s. senegallus</i>	Vanneau du Sénégal	Wattled Plover
✓ SCOLOPACIDAE		
34. <i>Tringa nebularia</i>	Chevalier aboyeur	Greenshank
35. <i>Tringa ochropus</i>	Chevalier cul-blanc	Green Sandpiper
36. <i>Actitis hypoleucos</i>	Chevalier guignette	Common Sandpiper
✓ COLUMBIDAE		
37. <i>Treron calva</i>	Pigeon vert	African Green-pigeon
38. <i>Turtur abyssinicus</i>	Tourtelette d'Abyssinie	Black-billed Wood-dove
39. <i>Streptopelia semitorquata</i>	Tourterelle à collier	Red-eyed Dove
40. <i>Streptopelia vinacea</i>	Tourterelle vineuse	Vinaceous Dove
41. <i>Streptopelia s. senegalensis</i>	Tourterelle maillée (des palmiers)	Laughing Dove
✓ PSITTACIDAE		
42. <i>Poicephalus senegalus</i>	Perroquet youyou	Senegal Parrot
43. <i>Psittacula krameri</i>	Perruche à collier	Rose-ringed Parakeet
✓ MUSOPHAGIDAE		
44. <i>Musophaga violacea</i>	Touraco violet	Violet Turaco
45. <i>Tauraco persa</i>	Touraco vert	Green Turaco
46. <i>Crinifer piscator</i>	Touraco gris	Western Grey Plantain-eater
✓ CUCULIDAE		
47. <i>Centropus senegalensis</i>	Coucal du Sénégal	Senegal Coucal
✓ CAPRIMULGIDAE		
48. <i>Caprimulgus tristigma</i>	Engoulevent pointillé	West African Freckled Nightjar
49. <i>Macrodipteryx longipennis</i>	Engoulevent à balanciers	Standard-winged Nightjar
✓ APODIDAE		
50. <i>Cypsiurus parvus</i>	Martinet des palmes	African Palm-swift
51. <i>Apus affinis</i>	Martinet des maisons	Little Swift
✓ ALCEDINIDAE		
52. <i>Halcyon leucocephala</i>	Martin-chasseur à tête grise	Grey-headed Kingfisher
53. <i>Halcyon senegalensis</i>	Martin-pêcheur du Sénégal	Woodland Kingfisher
54. <i>Alcedo cristata</i>	Martin-pêcheur huppé	Malachite Kingfisher
55. <i>Ceryle rudis</i>	Martin-pêcheur pie	Lesser Pied Kingfisher
✓ MEROPIIDAE		
56. <i>Merops bullocki</i>	Guépier à gorge rouge	Red-throated Bee-eater
✓ CORACIIDAE		
57. <i>Coracias naevia</i>	Rollier varié	Rufous-crowned Roller
58. <i>Coracias abyssinica</i>	Rollier d'Abyssinie	Abyssinian Roller
59. <i>Eurystomus glaucurus</i>	Rolle violet	Broad-billed Roller

✓	BUCEROTIDAE		
60.	<i>Tockus erythrorhynchus</i>	Calao à bec rouge	Red-billed Hornbill
61.	<i>Tockus nasutus</i>	Calao à bec noir	African Grey Hornbill
✓	LYBIIDAE		
62.	<i>Lybius dubius</i>	Barbican à poitrine rouge	Bearded Barbet
63.	<i>Pogoniulus chrysoconus</i>	Barbion à front jaune	Yellow-fronted Tinkerbird
✓	PICIDAE		
64.	<i>Dendropicos goertae</i>	Pic goertan (pic gris)	Grey Woodpecker
✓	HIRUNDINIDAE		
65.	<i>Hirundo abyssinica puella</i>	Hirondelle à gorge striée	Lesser Striped Swallow
66.	<i>Hirundo l. lucida</i>	Hirondelle à gorge rousse	Red-chested Swallow
✓	MOTACILLIDAE		
67.	<i>Motacilla flava flava</i>	Bergeronnette printanière	Yellow Wagtail
✓	PYCNONOTIDAE		
68.	<i>Pycnonotus barbatus</i>	Bulbul des jardins	Common Bulbul
✓	TURDIDAE		
69.	<i>Cossypha niveicapilla</i>	Petit Cossyphé à tête blanche	Snowy-crowned Robin-Chat
70.	<i>Turdus pelios</i>	Grive grisâtre (Merle africain)	African Trush
✓	SYLVIIDAE		
71.	<i>Melocichla m. mentalis</i>	Fauvette à moustaches	African Moustached Warbler
72.	<i>Camaroptera brachyura</i>	Camaroptère à tête grise	Grey-backed Camaroptera
73.	<i>Eremomela pusilla</i>	Erémomèle à dos vert	Green-backed Eremomela
74.	<i>Sylvietta b. brachyura</i>	Crombec sittelle	Northern Crombec
75.	<i>Phylloscopus trochillus</i>	Pouillot fitis	Willow warbler
✓	MUSCICAPIDIDAE		
76.	<i>Melaenornis e. edolioides</i>	Gobemouche drongo	Northern Black Flycatcher
77.	<i>Muscicapa a. aquatica</i>	Gobemouche des marais	Swamp Flycatcher
78.	<i>Ficedula hypoleuca</i>	Gobemouche noir	Pied Flycatcher
✓	PLATYSTEIRIDAE		
79.	<i>Platysteira cyanea</i>	Pririt à collier	Common Wattle-eye
✓	MONARCHIDAE		
80.	<i>Elminia l. longicauda</i>	Gobemouche bleu	African Blue Flycatcher
✓	PARIDAE		
81.	<i>Parus leucomelas</i>	Mésange à épaulettes blanches	White-shouldered Black Tit
✓	NECTARINIIDAE		
82.	<i>Anthreptes p. platurus</i>	Souimanga pygmée	Pygmy Sunbird
83.	<i>Nectarinia senegalensis</i>	Souimanga à poitrine rouge	Scarlet-chested Sunbird
84.	<i>Nectarinia p. pulchella</i>	Souimanga à longue queue	Beautiful Sunbird
✓	ORIOLIDAE		
85.	<i>Oriolus auratus</i>	Loriot doré	African Golden Oriole
✓	LANIIDAE		
86.	<i>Corvinella corvina</i>	Corvinelle à bec jaune	Yellow-billed Shrike
✓	MALACONOTIDAE		
87.	<i>Dryoscopus gambensis</i>	Cubla de Gambie	Northern Puffback
88.	<i>Tchagra senegala</i>	Tchagra à tête noire	Black-crowned Tchagra
89.	<i>Laniarius barbarus</i>	Gonolek de Barbarie	Yellow-crowned Gonolek
✓	CORVIDAE		
90.	<i>Corvus albus</i>	Corbeau pie	Pied Crow
✓	STURNIDAE		
91.	<i>Lamprotornis chalybaeus</i>	Choucador à oreillons bleus	Greater Blue-eared Glossy Starling
92.	<i>Lamprotornis p. purpureus</i>	Choucador à tête pourprée	Purple Glossy Starling

✓	PASSERIDAE		
93.	<i>Passer g. griseus</i>	Moineau gris	Grey-headed Sparrow
94.	<i>Petronia dentata</i>	Petit moineau	Bush Petronia
✓	PLOCEIDAE		
95.	<i>Plocepasser superciliosus</i>	Moineau-tisserin à calotte marron	Chestnut-crowned Sparrow-weaver
✓	ESTRILIDAE		
96.	<i>Lagonosticta s. senegala</i>	Amarante commun	Red-billed Firefinch
97.	<i>Uraeginthus b. bengalus</i>	Cordonbleu à joues rouges	Red-cheeked Cordonbleu
98.	<i>Estrilda caerulescens</i>	Queue de vinaigre, Astrild gris-bleu	Lavender Waxbill
✓	FRINGILLIDAE		
99.	<i>Serinus mozambicus</i>	Serin du Mozambique	Yellow-fronted Canary